

Image not found or type unknown



Creation d'un garage sur un emplacement de parking en copropriété

Par **HOODIA**, le **02/01/2018** à **10:01**

Bonjour,

Après accord de l'AG pour "boxer" mon parking par une cloison PRIVATIVE en dehors de l'axe médian ,mon UNIQUE voisin pourrait il me faire part d'une servitude de " portières" .

Nb : un garage très proche dans la copro et de dimension IDENTIQUE à son parking (2,71m de large) permet de sortir d'une voiture sans acrobatie ...

En cas de refus ,ce dernier doit il en expliquer la raison dans la mesure ,ou ,ce qui est possible pour un ,ne serait pas pour l'autre ?

Merçi pour vos réponses.